

Image not found or type unknown



Fin de contrat éducation nationale

Par **gotos**, le **05/02/2009** à **15:51**

Bonjour

Je finis en aout 2009 mon contrat de 6 ans d'auxiliaire de vie scolaire après 5 ans d'emploi-jeune comme assistant d'éducation.

Je souhaiterai repostuler pour un nouveau contrat, apparemment je ne peux pas.

Est-ce que l'éducation nationale a le droit de m'éjecter après 11 ans de CDD?

Merci d'avance pour votre réponse